



EPIDOSIS

Regards croisés sur l'innovation

n° 22

Hebdo

Juin 2014

A la recherche de l'innovation sociale : essai de définition

La multiplication des publications scientifiques et institutionnelles¹ consacrées ou faisant référence à l'innovation sociale tendrait à attester du succès de cette notion apparue dans les années 1990. Malgré ou en raison de cette tendance, il reste cependant parfois difficile d'appréhender à quels phénomènes renvoie cette dernière. Si l'on souhaite alors préciser son contenu, **il paraît nécessaire de faire un détour par les sciences économiques, puisque c'est en leur sein que le concept d'innovation est né**. Pour débiter, mieux est de proposer la définition de John Stiglitz, économiste « nobélisé », selon lequel l'innovation sociale doit être considérée « comme de nouvelles réponses aux pressions de demandes sociales, qui vont affecter le processus des interactions sociales, dans le but d'améliorer le bien-être humain »².

Qualifiée à l'origine de « non-technologique », voire « d'immatérielle », l'innovation sociale se distinguerait donc de l'innovation au sens où les économistes l'ont définie. De manière extrêmement synthétique, pour ces derniers, **l'innovation est une invention commercialisée**, dont le processus d'émergence comporte deux phases : en amont, celle de l'invention au sens premier du terme, en aval celle de sa diffusion/commercialisation. Qu'il s'agisse d'un produit, d'un service, d'une innovation technologique, d'un procédé ou d'une organisation, toute innovation est en ce sens pensée par son promoteur dans une perspective commerciale, et s'inscrit dans un marché. En revanche, détachée d'une logique marchande, **l'innovation sociale aurait pour fin la résolution de problèmes récurrents de l'organisation sociale**. Cette caractérisation en terme de fin ne doit cependant pas induire l'idée d'une opposition secteur privé/secteur public. **Dans un monde en perpétuel changement, la réponse aux défis sociaux appelle en effet de nouvelles pratiques sociales à travers une recombinaison des relations entre secteur privé, secteur public et société civile**. Plus concrètement, c'est l'initiative, la participation, la coopération et l'expertise de l'ensemble des membres d'une organisation ou d'une collectivité, au-delà de la répartition traditionnelle des tâches, qui vont caractériser le processus d'innovation sociale.

Mais c'est bien son but – répondre à des demandes sociales et améliorer le bien-être humain – qui fait l'innovation sociale ! Dès lors, **la démarche d'un décideur visant à répondre aux besoins d'une partie de la population, négligée tant par les pouvoirs publics que par la logique de marché, représente déjà une innovation sociale**. Ainsi, depuis le mois de février 2014, un entrepreneur a mis en place un compte bancaire, ou plus précisément un compte de paiement – intitulé compte *Nickel* – qui peut être ouvert chez un ruraliste. Présenté comme un compte sans banque, il est accessible aux populations fragiles ou exclues, car son ouverture n'exige pas les mêmes conditions de revenu qu'une banque classique. Offrant les mêmes services qu'une banque (à l'exception du chèque et de la possibilité de découvert), ce compte *Nickel* peut être considéré comme une innovation sociale en ce qu'elle permet une réinsertion d'une partie de la population à la recherche d'une telle solution.

EPIDOSIS

Dans la littérature grecque, le terme *επίδοσις*, issu du verbe *επιδίδωμι*, est employé pour exprimer le don volontaire, l'engagement personnel. Par extension, notamment chez Isocrate, le terme prend le sens du progrès effectué, de l'innovation. Don de soi et innovation, deux valeurs que l'armée de l'air porte en ses gènes.

Cette publication du CESA a pour vocation de susciter des échanges, de croiser les regards entre les aviateurs, le personnel de la Défense et les décideurs publics et privés.

www.cesa.air.defense.gouv.fr

1. Voir par exemple, *Empowering People, Driving Change. Social Innovation in European Union*, publications Office of the European Union, 2011.
2. Cf. *Selected Works of Joseph E. Stiglitz*, Oxford university Press, 2009.

« Dans la vie, il n'y a pas de solutions, il y a des forces en marche : il faut les créer et les solutions suivent », Antoine de Saint-Exupéry

Toujours dans le secteur de la finance, le système du micro-crédit, particulièrement répandu dans les pays en voie de développement, ou encore les initiatives de financements participatifs, tel *Mymajorcompany* qui a permis à certains chanteurs de produire leur premier disque, sont autant de pratiques sociales novatrices.

L'innovation sociale peut aussi émerger dans le cadre de problématiques sociales plus générales, tel l'accès à l'enseignement. Le plan « Egalités des chances » mis en place par le ministère de la Défense au profit des jeunes issus de milieux modestes, comme l'est sa déclinaison à travers un système de tutorat original organisé au sein de l'École de l'air, en est une illustration. Enfin, parce que certaines initiatives ont pour but d'agir sur les comportements ou de faire évoluer les valeurs au sein d'une société, elles représentent aussi des innovations sociales. On évoquera le « Printemps de la jupe et du respect », né du projet d'une quinzaine de lycéens en 2006 et qui a été aujourd'hui repris dans de nombreux lycées.

C'est donc bien la réponse du citoyen, de l'entrepreneur, de l'organisation non-gouvernementale... qui caractérise l'innovation sociale. Dans une logique de proximité, l'approche est dite *bottom-up*. Dépassant les cadres hiérarchiques et fonctionnels, l'innovation sociale engendre dès lors de nouvelles interactions, de nouveaux échanges permettant de générer de nouvelles innovations. A ce titre, l'usage des nouvelles technologies de l'information peut en être l'instrument. La mise en place d'un *blog* par les différents chefs d'état-major au sein des armées, ou encore le développement d'une base aérienne virtuelle au sein de l'armée de l'air, vise à ouvrir des espaces de dialogue dépassant le formalisme classique, et donc à améliorer les relations professionnelles. Les processus visant à favoriser l'innovation technologique eux-mêmes peuvent participer à l'innovation sociale en mettant en avant l'approche participative et déhiérarchisée. Ainsi, à titre d'illustration, l'article 3 de la *Charte de l'innovation de l'armée de l'air* stipule que cette démarche se développe en « valorisant l'initiative et la créativité au quotidien, et cela à tous les niveaux de la hiérarchie ». A ce titre, pour faire remonter l'innovation spontanée au sein de l'armée de l'air, l'idée de bousculer les codes hiérarchiques est déjà une innovation en soi.

Ayant rapidement mis en avant l'univers de réalités auquel renvoie la notion d'innovation sociale, il est toutefois possible de discuter de son apport au débat. Ceci est possible à travers deux questions : en premier lieu, l'emploi de l'expression « innovation sociale » est-il vraiment nécessaire pour identifier certaines pratiques ? Ensuite, quelle est sa place dans l'analyse du changement social ?

Tout d'abord, le principe d'une participation active et spontanée des individus à une transformation du social n'est pas nouveau. Qu'il s'agisse d'une révolution politique telle que la Révolution française ou encore de l'action des mouvements antiesclavagistes dès la fin du XVIII^e siècle, on pourrait employer la notion d'innovation sociale. Or, la science politique et la sociologie ont depuis fort longtemps construit les cadres d'analyse nécessaires à la compréhension de ces phénomènes. Ensuite, la notion d'innovation sociale semble ne devoir s'appliquer qu'aux nouvelles pratiques sociales participant de l'amélioration du bien-être de l'humanité. Mais quel est le contenu de ce bien-être ? Il peut varier notablement d'une époque à une autre, d'une culture à une autre. Le concept sociologique de changement social est plus neutre, n'affirmant pas une « évolution » vers un avenir meilleur. A titre d'exemple, les drones représentent une véritable innovation technologique : leur emploi a induit des changements radicaux dans les procédures et les manières de travailler, il a induit de nouveaux modes d'organisation et a amélioré l'efficacité des forces armées dans de très nombreux domaines. Ses effets sur la culture professionnelle des aviateurs, des militaires en général, voire sur les valeurs sociales attachées à la conduite de la guerre, restent encore à appréhender. Il y a, il y aura, peut-être dans ce domaine un changement social, une évolution du système de valeurs. Mais y aura-t-il innovation sociale, c'est-à-dire amélioration du bien-être humain ?

En tant qu'objet politique, la notion d'innovation sociale apparaît alors comme pertinente afin d'identifier et de fédérer un univers d'initiatives et de processus, marqués par une certaine conception du progrès social. Elle s'avère cependant dangereuse à manipuler en tant qu'outil d'analyse du changement social. En effet, cette notion porte en elle-même un jugement de valeur positif sur le changement. Or, ce dernier n'est que rarement linéaire et pas toujours orienté vers une définition universellement admise du bonheur.

Christophe Pajon³

3. L'auteur tient à remercier Pierre Barbaroux pour ses conseils. Lire sa contribution dans l'ouvrage collectif *Principes d'économie de l'innovation* aux éditions PIE Peter Lang, 2014.



Epidosis

Une publication du CESA

Directeur de publication :
colonel Bruno Mignot

Contact :

bruno.mignot@intradef.gouv.fr
Tél : 01 44 42 83 71

Centre d'études
stratégiques aérospatiales
1, place Joffre
75700 Paris SP 07

www.cesa.air.defense.gouv.fr